



**Opération**

Aménagement des aires de stationnement et des cheminements au pied de la Roche

**Maître d'ouvrage**

Syndicat mixte de Valorisation du Grand Site de Solutré-Pouilly Vergisson

**Assistant à maîtrise d'ouvrage**

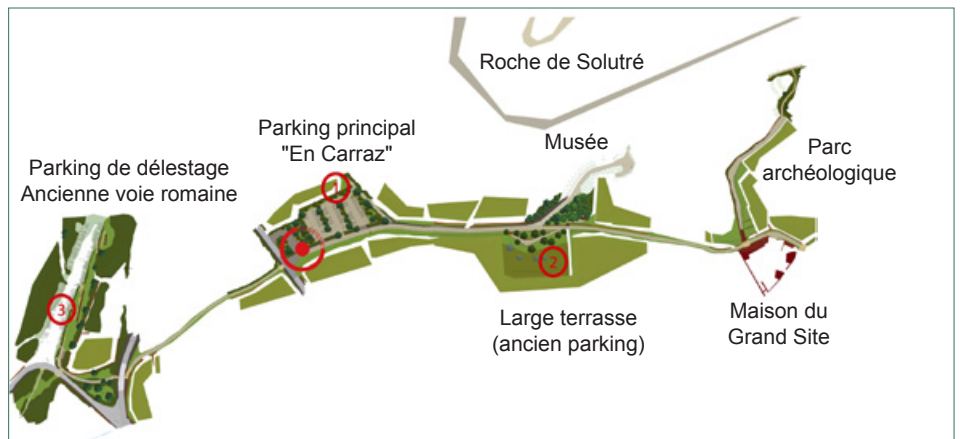
DDE de Saône-et-Loire

**Maître d'œuvre**

Arpentère Paysagistes  
BEM Ingénierie

**Coût**

Coût des travaux : 915 000 € TTC



Plan général des stationnements et cheminements autour de la Roche de Solutré (Arpentère).

**UNE NOUVELLE APPROCHE DU SITE DE SOLUTRÉ**

Le projet d'aménagement, affiné et mûri au fil des études\*, propose une nouvelle découverte de la Roche de Solutré : les visiteurs déposent leur véhicule sur des espaces de stationnement désormais écartés du pied de la Roche. Ils profitent ensuite d'une découverte progressive et piétonne du site, suivant une mise en scène des paysages.

**DES ESPACES DE STATIONNEMENT DISCRETS**

Un parking principal est proposé aux visiteurs au lieu-dit "En Carraz", distant de 200 mètres du Musée. Trois poches de stationnement (une soixantaine de places) sont séparées et entourées de haies et plantations arborées, visant à limiter l'impact visuel de l'aménagement depuis le bas et le sommet de la Roche. Une attention particulière est portée au traitement des revêtements de sols : sols empierrés et stabilisés à la chaux pour les surfaces de roulement. Des pierres taillées ou des murets limitent les places de stationnement, les espaces de circulation et protègent les plantations.

des pics de fréquentation, le site reçoit jusqu'à 2 400 personnes par jour ! Un mélange terre-pierre, enherbé, stabilise le sol. Seules des pierres taillées et alignées limitent simplement la pénétration des véhicules sur les espaces naturels.

L'ancien parking au pied de la Roche, immense talus, avait un impact fort dans le paysage. Cet espace a été aménagé en large terrasse tournée vers le paysage, lieu de pause avant ou après la découverte du site. Un banc léger aux voliges de bois est fixé à un mur courbe de soutènement en pierre. Les espaces en contrebas ont été plantés de vigne. Ce lieu constitue un espace de transition entre l'approche du site, l'entrée dans l'univers du musée et de la Roche elle-même.

Les jours de grande affluence, un parking de délestage (200 places) a été aménagé sur l'ancienne voie romaine. En effet, lors



L'aménagement du parking de délestage reste simple ; il limite la pénétration des véhicules sur les prairies et guide les visiteurs vers la Roche (en haut).  
Parking principal (milieu et bas).





## CHEMINS DEPUIS LES PARKINGS JUSQU'AU SOMMET DE LA ROCHE

Des chemins ont été aménagés pour guider les visiteurs depuis chaque espace de stationnement jusqu'au Musée. De grandes dalles de pierre guident vers les sentiers depuis le parking de délestage, relayées ensuite par des espaces pavés ou des chemins stabilisés. Ces sentiers permettent de canaliser les visiteurs jusqu'au pied de la Roche.

Des principes sobres d'aménagement créent des effets de seuil, de cadrage du paysage, de rythme et d'accompagnement dans le cheminement.

Quant au sentier est d'accès à la Roche, il a fait l'objet d'une étude spécifique confiée à un spécialiste du maintien des sols. Le chemin prend naissance à l'entrée du musée et emmène les visiteurs au sommet de la Roche de Solutré. Il permet un accès sécurisé et dans le respect du site.



Chemin en pente, restauré et stabilisé.



Chemins d'accès entre les parkings, tantôt sentier sinueux aux pierres guidant les pas (proche voie romaine), tantôt véritable chemin compacté.

La terrasse est ouverte sur le paysage viticole et profite du vaste panorama.



## STABILISATION ET EXPÉRIMENTATION SUR LES CHEMINS

La dégradation des murs de soutènement, la disparition des arbres et des haies dans les vignes, le poids des véhicules viticoles dans les chemins... favorisent l'érosion et le ruissellement. Les chemins, souvent en pente forte, se dégradent très rapidement. Des expérimentations de stabilisation des chemins en mélange chaux-terre-pierre, broyé, humidifié et compacté sur place, ont été réalisées. Le résultat est plutôt concluant, hormis dans les zones à trop forte pente. Ce système permet de conserver une ambiance de chemin viticole, aux caractéristiques physiques équivalentes à celles d'un béton, mais qui s'intègre mieux dans le paysage, tout en facilitant le cheminement des piétons, poussettes, cyclistes...

## GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Les sols ont été imperméabilisés le moins possible sur l'ensemble des aménagements ; l'eau s'infiltré ainsi naturellement dans le sol, limitant le ruissellement et le ravinement. Les plantations renforcent la capacité de rétention des sols et d'infiltration de l'eau. D'autre part, la réhabilitation ou la construction des ouvrages guidant les eaux de pluie ont été particulièrement soignés : caniveaux en pierre, fossés, passage des gués, etc.

Limites



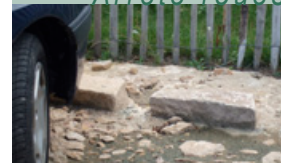
Bordure



Sol



Arrête-roues



Faux pluviales



### \* Principales études menées pour l'aménagement du site :

- Étude paysagère du site classé de Solutré-Pouilly-Vergisson, V. Brunet-Vinck, F. Bonneaud, avril 1999
- Étude de programmation des aménagements du site (Altitude, ALEP, INCA, H. Nicolas, M. Forgue), 2004-2005

Photos prises par le CAUE, sauf mention V.R. : Vincent Rieusset, paysagiste et photographe